

COMMUNIQUÉ

MRC DE SEPT-RIVIÈRES

À publier immédiatement

NOUVEAU PROGRAMME INCITATIF AU RECYCLAGE EN MILIEUX DE TRAVAIL

Sept-Îles, le 8 décembre 2020. – La MRC de Sept-Rivières est heureuse de lancer son nouveau programme incitatif de recyclage dans les milieux de travail. Ce dernier viendra bonifier la campagne [Je Maîtrise la Base](#) lancée en octobre dernier ayant pour objectif d'encourager les entreprises à mettre en place les installations de base jugées nécessaires pour un recyclage exemplaire. Rappelons que stimuler la performance du secteur ICI et l'implication des grands générateurs constitue l'une des six grandes orientations du *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020* de la MRC de Sept-Rivières.

Ce programme d'aide financière est destiné aux petites et moyennes entreprises comprenant les industries, les commerces, les institutions ainsi que les organismes communautaires, situés sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières (ville de Port-Cartier, ville de Sept-Îles, Uashat mak Mani-utenam, TNO Lac-Walker). Le pourcentage de subvention accordé s'élève à 50 % à l'achat de bacs intérieurs de recyclage. Dépendamment de la taille de l'entreprise, le montant maximal alloué varie entre 200 et 1 500 \$. Ce programme d'aide financière est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

Certains formats de bacs intérieurs de recyclage pourront bénéficier d'un rabais à la caisse chez les détaillants partenaires établis dans la MRC de Sept-Rivières, soit Brassard Buro et Bureau en Gros. Pour consulter les modalités du programme, visitez www.mrc.septrivieres.qc.ca.

La MRC espère que ce programme permettra aux organisations de réaliser le virage nécessaire pour augmenter notre taux de récupération des matières recyclables.

« Il n'y a plus d'excuse, en 2021, pour ne pas recycler sur notre territoire. Tout est à votre disposition. »

- Alain Lapierre, directeur général de la MRC de Sept-Rivières

Contexte

La MRC, autonome et forte de sa nouvelle compétence en développement local et régional, peut maintenant prendre toute mesure en la matière au bénéfice de son territoire et de ses collectivités, en fonction de ses priorités d'interventions. Un objectif de la MRC est la mobilisation des communautés et le soutien par la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans le domaine social, culturel, santé, économique et environnemental.

Ce programme d'aide financière est rendu possible grâce à l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 de la MRC de Sept-Rivières et du gouvernement du Québec issue du Partenariat 2020-2024.

– 30 –

Source : Mireille Gagnon
Coordonnatrice de projets en environnement
MRC de Sept-Rivières
mireille.gagnon@mrc.septrivieres.qc.ca
418 962-1900, poste 3229